

Modalités d'inscription et d'admission

Le candidat se préinscrit en ligne depuis le site www.efpp.fr pour recevoir le dossier de candidature qu'il complète et adresse par voie postale à L'EFPP au plus tard 3 semaines avant l'une des dates d'entretien ci-dessus. L'EFPP convoque le candidat à l'entretien individuel puis lui adresse, sous huitaine, la décision du jury. En cas d'avis favorable, le candidat confirme par écrit sa décision d'entrer en formation pour la prochaine rentrée. Une commission d'admission - composée du directeur général ou du directeur de la formation continue ou de leurs représentants, du responsable pédagogique de la formation et d'un cadre de l'action sociale - arrête la liste des candidats admis à suivre la formation (promotion de 40 stagiaires maximum) et la soumet à la DRIEETS IDF.

Durée et calendrier

820 heures¹¹ de février 2023 à octobre 2024 dont 400h d'enseignement théorique organisés à raison de 3 à 5 journées de regroupement par mois (selon le calendrier ci-dessous) et 420h de stage pratique (soit 12 semaines de 35 heures) à réaliser hors établissement employeur d'avril à novembre 2023.

2023			
Mercredi 8 février 2023	au	Jeudi 9 février 2023	14 h
Lundi 6 mars 2023	au	Jeudi 9 mars 2023	28 h
Lundi 3 avril 2023	au	Jeudi 6 avril 2023	28 h
Lundi 15 mai 2023	au	Mercredi 17 mai 2023	21 h
Lundi 5 juin 2023	au	Vendredi 9 juin 2023	35 h
Lundi 11 septembre 2023	au	Jeudi 14 septembre 2023	28 h
Lundi 16 octobre 2023	au	Jeudi 19 octobre 2023	28 h
Lundi 13 novembre 2023	au	Jeudi 16 novembre 2023	28 h
Lundi 4 décembre 2023	au	Jeudi 7 décembre 2023	28 h
2024			
Lundi 8 janvier 2024	au	Jeudi 11 janvier 2024	28 h
Lundi 5 février 2024	au	Jeudi 8 février 2024	28 h
Lundi 4 mars 2024	au	Mercredi 6 mars 2024	21 h
Mardi 2 avril 2024	au	Jeudi 4 avril 2024	21 h
Lundi 13 mai 2024	au	Mercredi 15 mai 2024	21 h
Lundi 10 juin 2024	au	Mercredi 12 juin 2024	21 h
Lundi 23 septembre 2024			7 h
Lundi 14 octobre 2024	au	Mardi 15 octobre 2024	15 h

+3 samedis à considérer sur cette période au titre des épreuves de certification en centre de formation.

Accessibilité handicap¹²

En sa qualité de ERP (Etablissement Recevant du Public) et dans sa démarche inclusive d'accueil de tous les publics, L'EFPP a mis en place des aménagements pour faciliter l'accueil, l'accès et la circulation de toute personne en situation de handicap tant au niveau de l'aménagement de ses espaces: un ascenseur, des portes automatiques... que dans l'accompagnement de ces publics (détails consultables sur notre site www.efpp.fr).

Marijane LOIZILLON : m.loizillon@efpp, référente santé-handicap de l'EFPP accompagne les étudiants ayant des besoins spécifiques, qui le souhaitent, dans leur parcours de formation.

¹¹ Selon le cursus du candidat, le jury d'admission peut lui accorder un allègement de formation théorique de 70h (sur tout ou partie du DF2 du programme de formation) /un allègement du stage pratique de 210 h.

¹²Textes d'application : loi du 11 février 2005 et Articles L. 114 et L 123-4-1